Procès-verbal de la séance de l'assemblée des associés

de la société à responsabilité limitée Sàrl
Présence : M. / Mme, titulaire de part(s) de CHF
M. / Mme, titulaire de part(s) de CHF
L'assemblée est présidée par l'associé(e) Il est précisé
en outre que M. / Mme fonctionnera en qualité de secrétaire.
L'assemblée des associés adopte l'ordre du jour suivant :
 Approbation de cession de part(s) sociale(s). Radiation de gérant(s). Nomination de gérant(s).
1. Approbation de la cession de part(s) sociale(s)
Le président soumet à l'assemblée générale un contrat de cession de part sociale intervenue
ce jour sous seing privé, document au terme duquel M. / Mme
vendu à M. / Mme ses parts de CHF
A la suite de cette cession, M. / Mme devient titulaire de
parts de CHF
Après lecture de cet acte, l'assemblée approuve la cession unanimement.
2. Radiation de gérant
Suite à la cession de part sociale, M. / Mme
3. Nomination de gérant
M. / Mme est nommé(e) gérant(e) avec signature (veuillez
préciser).
SI LA SOCIETE EST COMPOSEE DE PLUSIEURS GERANTS, UN PRESIDENT DOIT ÊTRE NOMME
M. / Mme est nommé(e) gérant(e) président (e) avec signature (veuillez
préciser).
Sans autre objet à l'ordre du jour, l'assemblée est close par le président de séance.
Lieu et date :
Signatures :

Le secrétaire de séance

Le président de séance